

[Anecdote]

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sions et lésions. Promettant avoir le présent pour agréable et n'y contrevenir sous obligations générales et réciproques de Biens. »

Laissez-moi encore vous citer le début du Testament du Rière-conseiller David, ffeu Nathanaël :

« Au nom de Dieu, Amen !

Le vingtième février mil sept cent septante quatre, le sieur Rière-Conseiller, David, ffeu Nathanaël Chavant, bourgeois de Lutry, lequel se trouvant malade et allité depuis quelque temps ; cependant de bon sens, mémoire, jugement et entendement ; a fait appeler le Notaire juré soussigné : sur les mains duquel, et en présence des témoins c'y après nommés ; Il a fait son Testament, et disposition de dernière volonté comme suit, après avoir prié Dieu de luy pardonner ses pechez, et lorsqu'il luy plaira de le retirer de ce monde d'introduire son âme dans son saint Paradis ;

» 1^o Ordonne un Ecublanc de Donne aux Pauvres qui se trouveront devant sa maison le jour de son ensevelissement, etc... »

Et c'est ainsi qu'en compulsant les vieux papiers au langage archaïque : actes de partage, contrats de mariage, testaments, l'on peut reconstituer l'histoire de nos familles.

* * *

Quand il y avait beaucoup d'enfants dans une famille, on ne pouvait pas toujours, comme plus haut, les appeler Jean ou Jeanne. On donnait parfois aux enfants, pour simplifier, le nom du saint du calendrier correspondant au jour de leur naissance. Au début du siècle, un habitant de Lavaux s'appelant Silas Bolomey était devenu un dompteur célèbre. Il avait un frère qui s'appelait Jonas. J'ai connu ce Jonas, il y a une cinquantaine d'années, tout vieux, tout cassé, plié en deux par le travail.

Mat.

A nos abonnés...

Nos abonnés trouveront dans ce numéro un formulaire de compte de chèques qu'ils voudront bien utiliser pour le renouvellement de leur abonnement.

Les abonnés qui sont déjà en règle avec leur abonnement n'auront, bien entendu, pas à en tenir compte. S'ils en ont l'occasion, qu'ils le passent à des amis et connaissances que le *Conteur romand* intéresse.

Le *Conteur*, devenu romand, a besoin de l'appui de tous, aussi bien des patoisants que des amis de nos traditions. Nous comptons sur leur fidélité.

A tous, merci !

La Rédaction.

Dans la rubrique des naissances d'un quotidien de chez nous on pouvait lire, il y a quelque temps : « Guido Pietro Ascanio Maria Melchior Balthasar Gaspard, fils de... » Si au lieu des trois rois mages, on avait mis les douze apôtres, vous voyez ce que ça aurait donné !

Mat.

POUR VOS ENFANTS



La joie de leur premier couvert

PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres
Rue Pépinet 1

LAUSANNE